

| LOISIRS |

## 2700 km d'itinéraires équestres en Alsace

Le tourisme équestre alsacien innove en proposant sept circuits de randonnée, une labellisation des gîtes équestres et un système de barres d'attache qui facilite les haltes pique-nique ou la visite de lieux remarquables. Un atout pour l'Alsace, qui se classe au premier rang des régions françaises en terme de licences de tourisme équestre.

Textes : Geneviève Daune-Anglard

Près d'un quart des licences équestres délivrées en Alsace le sont au titre du tourisme équestre. Avec 4 500 licenciés, l'Alsace se classe devant la Corse et le Limousin dans le Top 5 des régions ayant la plus forte proportion de licenciés en tourisme équestre.

« L'Alsace est une région passionnée par le cheval, même si ce n'est pas une grande région du cheval comme la Normandie, relève Paul Schiellin, président de l'Association filière cheval Alsace. Et elle a toujours réuni toutes les branches de l'équitation, ce qui nous est envié dans les autres régions. L'ensemble de la filière équestre est soutenu et accompagné par le conseil régional. »

Le tourisme équestre (TE) est une structure affiliée à la Fédération française d'équitation (FFE), avec une organisation pyramidale : un comité national de tourisme équestre (CNTE) au sommet, qui se décline par région (CRTE), puis par département (CDTE). Depuis 2000, le CNTE ne délivre plus de licences. C'est la FFE qui le fait, mais avec un fléchage Tourisme équestre.

### Topo-guides téléchargeables

« C'est de cette façon que l'on peut bien comptabiliser l'activité de tourisme équestre, indique Jean-Louis Siat, président du CRTE Alsace. Aujourd'hui, il y a 700 000 licences équestres délivrées au niveau national dont 90 000 fléchées TE. Et en Alsace, on a 19 200 licenciés FFE 2014, dont 4 500 TE, soit 23 % des licences délivrées. Ceci pour une région qui compte



Les deux premières barres d'attache en bois et équipées d'anneaux ont été installées sur l'aire de pique-nique du Château de Wangenbourg-Engenthal et inaugurées avec la complicité de cavaliers en costume moyenâgeux.

Photo L'Alsace/Dominique Gutekunst

1,86 million d'habitants. »

« En partenariat avec l'Agence de développement touristique du Bas-Rhin et celle de Haute-Alsace, un nouveau guide du tourisme équestre en Alsace vient d'être édité, précise Émilie Bilger, de l'ADT Haute Alsace. Le précédent avait un format A4 et était mono-

chrome. Le nouveau guide est plus petit, en format A5, qu'on peut emporter en randonnée. » Il est aussi en couleurs et présente les gîtes et les centres équestres du nord au sud de l'Alsace. Les services et les informations utiles quant à l'hébergement et à la restauration pour les cavaliers et leurs montures sont déclinés en

pictogrammes, et une carte en fin de guide récapitule l'emplacement des 73 gîtes et 35 centres équestres, ainsi que les parcours. Ce guide de 48 pages est disponible en trois langues : le français, l'allemand et l'anglais.

Sept circuits de randonnée sont téléchargeables sous forme de to-

po-guides ou au format GPX (pour importer les tracés dans un GPS) à partir du site internet [www.alsaceacheval.com](http://www.alsaceacheval.com).

« Le plus grand de ces circuits est celui des Vosges du Nord avec un total de 714 km », explique Anne Vonthron, présidente du CDTE Bas-Rhin. Puis, du nord au sud, on

trouve le circuit de la Suisse d'Alsace (339 km), qui va de Wintzenheim dans le Kochersberg jusqu'à Lettenbach en Lorraine ; celui de la route des Vins (192 km), entre Wangen et Willer-sur-Thur ; celui des Vosges centrales (400 km), qui fait découvrir le Climont, les chaumes du Champ du Feu et qui offre la possibilité de rejoindre les circuits équestres côté lorrain ; les Lignes bleues (293 km), du Ried au Haut-Koenigsbourg ; les Cigognes (349 km), qui permet de découvrir les Hautes-Vosges et les lacs d'altitude ; et enfin, le circuit des Crêtes au Sundgau (439 km).

### Une première phase de 59 haltes

« Un huitième circuit, celui des Châteaux forts, est en préparation, poursuit Anne Vonthron. Ces chemins n'auront pas de balisage spécifique, hormis celui du Club Vosgien, les cavaliers étant autorisés à emprunter les chemins de plus de 2 m de large. »

Pour faciliter la vie des cavaliers, le CRTE a imaginé de mettre en place des haltes entre le début et la fin d'une étape. « On a localisé sur les itinéraires, entre deux gîtes, des aires de pique-nique ou des auberges, ou encore des lieux à visiter, soit 83 haltes en tout qu'on va équiper de barres d'attache. »

Dix-huit haltes ont déjà obtenu une autorisation d'installation de ces barres et les premières ont été inaugurées mercredi dernier, au pied du château de Wangenbourg. Une première phase d'installation concerne 59 haltes pour un budget global de 26 488 € TTC, financé par des fonds propres, des subventions européennes et la Région.

## Un label de qualité pour les gîtes spécialisés

Pour améliorer l'accueil des cavaliers et de leurs montures, le CRTE a défini un cahier des charges pour un label de qualité des gîtes équestres. « Le conseil régional d'Alsace subventionne les investissements des gîteurs pour améliorer leur qualité d'accueil, explique Jean-Louis Siat, président du CRTE Alsace. On a décidé de créer un label de qualité reposant sur 40 critères d'évaluation de l'accueil des cavaliers et 14 pour l'accueil des chevaux. » Alsace oblige, l'accueil des cavaliers se décline en nids de cigognes, de un à quatre selon le nombre de critères atteints, et en fers à cheval pour l'accueil des chevaux...

« On avait une grande disparité de prix entre les gîtes, sans que ces différences aient pu être objectivement prouvées. Ce label va permettre de donner une appréciation aux gîtes. Chaque année, ils seront visités par chacun des responsables du CRTE et des deux CDTE alsaciens. »

### Une notation qui peut être modifiée en permanence

Certains des critères sont éliminatoires pour obtenir le label, notamment en matière de sécurité. « Il faut un minimum de 60 points pour le label cavalier et de 30 points pour celui des chevaux. Et le label est donné pour trois ans. Mais il peut être à tout mo-



La plaque de labellisation des gîtes équestres. Document CRTE Alsace

ment modifié sur demande du gîteur, ou sur décision du CRTE. »

Le gîteur labellisé a le droit d'apposer une plaque métallique et un certificat de labellisation avec le millésime et la date de validité, ainsi que le nombre de nids de cigognes ou de fers à cheval obtenus. Il peut en faire mention dans ses publicités ou auprès de sa commune, et les labels figureront aussi dans les brochures du CRTE. « D'ici l'automne 2015, conclut Jean-Louis Siat, toutes les visites auront été faites et un nouveau guide aura été édité. »

SURFER [www.alsacecheval.com](http://www.alsacecheval.com)

## Un impact réel sur l'économie

L'Observatoire socio-économique du tourisme équestre montre un impact de cette activité sur de nombreuses autres en Alsace. Mais en tant que sport de nature, elle nécessite aussi une cohabitation avec les autres usagers.

Jean-Louis Siat est président du Comité régional de tourisme équestre Alsace. Ce bénévole revient sur les missions du CRTE et des CDTE Bas-Rhin et Haut-Rhin : « Ces structures s'occupent d'itinéraires, d'hébergement, de manifestations telles que le rallye régional, les chevauchées populaires, les salons équestres à Lyon et à Offenbourg, pour attirer la clientèle des cavaliers et meneurs de Rhône-Alpes et d'Auvergne. » Ces structures bénéficient d'un soutien financier des agences de développement touristique du Bas-Rhin et de Haute-Alsace.

### Une charte éthique

« Le tourisme équestre est aussi représenté dans d'autres structures, poursuit le président du CRTE Alsace, comme le Conseil des chevaux d'Alsace, une rareté en France, mais aussi le Comité régional olympique et sportif d'Alsace, concernant le volet sport et nature, et à la commission Sport et nature du ministère de la Jeunesse et des Sports. »

L'engouement pour la randonnée équestre, et plus généralement

pour les sports de nature, exerce une forte pression sur l'environnement. D'autant que les cavaliers allemands sont nombreux à venir randonner côté français, la réglementation y étant beaucoup plus souple que chez eux. On estime à un millier leur nombre et à 2 000 le nombre de cavaliers non licenciés en Alsace qui randonnent chez nous.

Mais la cohabitation des différents usagers peut poser problème. Notamment avec les chasseurs. « On a mis en place des commissions de conciliation, souligne Jean-Louis Siat, et la charte d'éthique du cavalier et du meneur de pleine nature rappelle les principes d'une bonne cohabitation. Le plus souvent, les problèmes sont réglés. »

Pour évaluer le poids économique du tourisme équestre en Alsace, le CRTE a édité un certain nombre de données via un Observatoire socio-économique du tourisme équestre en Alsace. « 141 structures équestres adhérentes à la FFE ont été recensées en Alsace, 93 dans le Bas-Rhin et 48 dans le Haut-Rhin. » Parmi ces structures, 112 centres équestres et poney-clubs, dont 35



Jean-Louis Siat est président du Comité régional de tourisme équestre en Alsace. Photo L'Alsace/Dominique Gutekunst

centres de tourisme équestre, mais aussi 37 associations de cavaliers propriétaires, dont dix adhérentes à la FFE.

### 29 000 jours de randonnée

« Mais la filière équestre en Alsace, poursuit le président du CRTE, ce sont aussi des emplois comme des accompagnateurs de tourisme

équestre et des maréchaux-ferrants (38 dans la région), ou encore des dentistes et ostéopathes équités, des selliers et bourreliers, etc. » Sans oublier les vétérinaires, dédiés ou non à la médecine équine.

L'Observatoire estime à au moins 29 000 le nombre de jours de randonnée effectués annuellement en Alsace.